Mer interrompue

LES PRATIQUES ILLÉGALES ET VIOLENTES DE LA GARDE NATIONALE TUNISIENNE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Juin 2024



Un rapport de Watch the Med Alarm Phone, en collaboration avec des acteurs et actrices de la société civile tunisienne



Contributeur.rice.s

Fondé en 2014, le **réseau Alarm Phone** (AP) est un réseau transnational qui lutte contre le régime européen des frontières. Composé de plus de 300 activistes d'une quinzaine de pays, principalement d'Europe et d'Afrique du Nord, son objectif principal est d'offrir une assistance aux migrant-e.s en détresse en mer. Le réseau tient une ligne téléphonique d'urgence joignable 24h sur 24, qui a soutenu plus de 8000 bateaux en détresse depuis 2014 en tentant de traverser la Méditerranée ou la route Atlantique.

https://alarmphone.org/fr/

De **nombreuses actrices et acteurs de la société civile tunisienne** ont contribué à ce rapport. Dans le contexte actuel de criminalisation et d'attaques répétées à l'encontre des personnes et organisations solidaires des personnes migrantes en Tunisie, pour leur sécurité, **il a été jugé préférable de protéger leur anonymat et de ne pas les mentionne**r.

Cette nouvelle vague de criminalisation a commencé après le Conseil de sécurité nationale du 6 mai 2024, lors duquel le Président tunisien Kais Saied a pris pour cibles les organisations de la société civile, les qualifiant de « traîtres », d'« agents [étrangers] » et de « trompettes enragées motivées par des salaires étrangers », ajoutant que la critique de l'appareil étatique était un acte de trahison.

A l'heure où ce rapport est publié, soit près d'un mois après l'arrestation et la mise en détention de Saadia Mosbah (présidente de Mnemty, une organisation antiraciste tunisienne solidaire avec les réfugié·e·s et les migrant·e·s), les défenseuses et défenseurs de droits humains ayant subi le même sort, se comptent par dizaines.

Ces attaques perpétrées par le régime de Kais Saied à l'encontre de la société civile tunisienne, rapportées dans les médias internationaux, **n'ont nullement empêché l'Union européenne et ses Etats membres de continuer leurs marchandages migratoires avec l'Etat tunisien.** Cette vague de criminalisation a par ailleurs eu lieu après une réunion sur la migration, organisée à Rome le 2 mai 2024, rassemblant les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Libye et de la Tunisie.

Alors que les noms des principales contributrices et contributeurs de ce rapport sont passés sous silence, il ne s'agit pas ici d'un renoncement mais d'une **réaffirmation déterminée de la solidarité transnationale**, **qui malgré la répression**, **continue à s'organiser de part de d'autre de la Méditerranée**.

La publication de ce rapport sonne ainsi comme une promesse - la promesse que, peu importe les tentatives d'intimidation, la solidarité continuera à s'exprimer sans relâche, à dénoncer les politiques migratoires racistes et meurtrières, et à défendre la liberté de mouvement pour toutes et tous!

Synthèse

Se basant sur des témoignages recueillis par divers acteurs et actrices de la société civile tunisienne et transnationale, le présent rapport documente les pratiques d'interceptions de la Garde Nationale tunisienne en Méditerranée centrale. Les données collectées, qui s'appuient sur 14 entretiens approfondis réalisés entre 2021 et 2023 auprès de personnes exilées qui ont survécu à des attaques en mer, mettent en lumière des pratiques violentes et illégales, qui vont de la non-assistance, aux manœuvres visant intentionnellement à faire chavirer les bateaux en détresse, provoquant des naufrages et coûtant la vie à de nombreuses personnes en exil.

Cette brutalisation des autorités frontalières tunisiennes qui est documentée maintenant depuis plusieurs années par la société civile tunisienne et transnationale¹ s'inscrit dans un contexte de renforcement des politiques d'externalisation des frontières de l'Union européenne et de ses Etats membres. Face à l'augmentation de la fréquentation de la route maritime tunisienne à partir de l'année 2021 et dans l'espoir de parvenir à limiter le nombre de traversées, celle-ci a considérablement augmenté son soutien aux forces de sécurité tunisiennes, mettant en place, à l'instar de sa coopération avec les milices libyennes, un « régime de refoulement par procuration ».

Note : le terme de « garde-côtes » est souvent utilisé dans le rapport et les témoignages reproduits. Il peut aussi bien désigner la Garde nationale maritime (sous la direction du ministère de l'Intérieur et en théorie opérationnelle dans la stricte limite des eaux territoriales tunisiennes) que la Marine nationale tunisienne (sous la direction du ministère de la Défense, en charge de la coordination des secours et pouvant opérer dans les eaux internationales). Cependant, la description faite des embarcations par les témoins ainsi que les vidéos partagées, permettent de conclure que dans la plupart des attaques, c'est la Garde nationale maritime qui est impliquée.

¹ https://alarmphone.org/fr/2022/12/19/politiques-meurtrieres-en-mediterranee/

Index

- 1. Introduction et mise en contexte
- 2. Méthodologie
- 3. Témoignages
- 4. Conclusion



Bateaux de migrant.e.s dans la région de Sfax. Photo : anonyme

Introduction et mise en contexte

Alarm Phone présente un rapport détaillé sur les abus de la Garde Nationale tunisienne perpétrés à l'encontre des exilé.e.s² dans le cadre de la soi-disant "lutte contre la migration irrégulière", soutenue par l'UE et ses États membres. Ces politiques d'externalisation, qui visent à éviter toute arrivée sur les côtes européennes consistent à **renforcer les capacités** d'interception de la Garde Nationale tunisienne pour mettre en place un régime de non-assistance en mer et de "refoulement par procuration"³.

Le refoulement par procuration⁴ se réfère à la pratique par laquelle l'Union européenne et ses États membres externalisent leurs contrôles frontaliers en sous-traitant les interceptions à un pays voisin (le cas échéant, la Tunisie). L'objectif est d'arrêter et refouler les personnes exilées (tunisiennes ou étrangères) avant qu'elles n'atteignent les côtes européennes, permettant ainsi aux Etats européens de se décharger de leurs obligations en matière d'accueil et d'asile, tout en tentant d'invisibiliser les violations de droits humains que cela implique.

Bien que le soutien européen à la Tunisie en matière de « gestion migratoire » et de contrôle des frontières se soit intensifié ces dernières années, celui-ci n'est pas nouveau, et remonte à plusieurs dizaines d'années, dès l'ère du président Zine el-Abidine Ben Ali⁵. Cela fait maintenant plus de 20 ans, que l'Italie, suivie par les autres Etats membres de l'UE, finance et équipe les autorités tunisiennes pour les charger de surveiller les côtes européennes.

Le but de ce rapport est précisément de rendre visible ces pratiques brutales et les violations de droits, tout en les remettant dans le contexte des politiques européennes d'externalisation des frontières en Tunisie. Ce que montrent les témoignages collectés dans le cadre de ce travail de recherche, c'est que les politiques élaborées à Bruxelles avec la complicité des autorités tunisiennes sont la cause de nombreux naufrages en Méditerranée centrale et que les pratiques qui en découlent, tuent.

² Par exilé.e.s, nous entendons toutes personnes cherchant à quitter son pays dont la migration est rendue irrégulière et ne pouvant voyager de manière sûre et légale en raison du régime d'apartheid de la mobilité mis en place par les Etats du Nord à l'encontre des ressortissant.e.s des pays du Sud global.

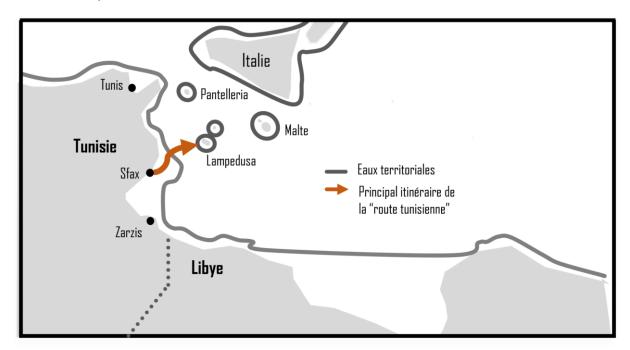
³ Cf. https://ftdes.net/refoulement-par-procuration-limpact-des-politiques-dexternalisation-des-frontieres-de-lue-sur-les-migrantes-victimes-de-traite-en-tunisie/

⁴ Cf. https://content.forensic-architecture.org/wp-content/uploads/2019/05/2018-05-07-FO-Mare-Clausum-Ex-EN.pdf

⁵ https://migreurop.org/article2992.html?lang_article=fr

La « route tunisienne » de plus en plus empruntée

Le renforcement du rôle de la Tunisie comme « garde-frontière » de l'Union européenne s'est particulièrement accéléré depuis l'augmentation de la fréquentation de la route maritime tunisienne à partir de 2020.



Alors que les départs vers les côtes européennes depuis la Tunisie ont pendant longtemps surtout concerné les ressortissant.e.s tunisien.ne.s, ils comptent également, depuis quelques années, de plus en plus des ressortissant.e.s de pays tiers. Ces dernier.ère.s présentent des profils divers: pour certain.e.s, la Tunisie a été, dès le début du projet migratoire, un pays de transit avant de traverser vers l'Europe, tandis que d'autres fuient la dégradation des conditions socio-économiques et la montée de la xénophobie, après s'y être installé.e.s pendant plusieurs années. D'après les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur tunisien, la part de personnes non-tunisiennes interceptées par les garde-côtes est passée de 59% en 2022 à 78% en 2023⁶.

L'obsession des États européens : sous-traiter les interceptions en mer

Alertés par la hausse des traversées depuis la Tunisie, les États européens ont considérablement renforcé la sous-traitance de leur contrôle migratoire, ce renforcement culminant lors de l'année 2023 au point de devenir une véritable obsession européenne. Le 6 juin 2023, la première ministre italiennne Girogia Meloni a rendu visite au président Kaïs Saïed "pour tenter d'obtenir un prêt suspendu du FMI, pour assurer la stabilité financière du pays et pour empêcher de nouveaux départs de migrants vers l'Europe"⁷.

Quelques jours plus tard, le 11 juin 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est rendue à Tunis avec Meloni et le premier ministre néerlandais Mark Rutte

⁶ https://kapitalis.com/tunisie/2023/12/21/tunisie-quel-role-jouera-la-migration-dans-les-elections-de-2024/

⁷ https://www.infomigrants.net/en/post/49460/italy-works-to-unblock-imf-funding--for-tunisia

pour rencontrer le président Saïed. Les parties ont convenu de travailler ensemble sur un "paquet de partenariat global" qui couvrirait différents domaines, y compris le renforcement des contrôles migratoires. Ces promesses se sont concrétisées le **16 juillet 2023** avec la **signature d'un protocole d'accord entre la Tunisie et l'Union européenne** pour un "partenariat stratégique et global visant à lutter contre la migration irrégulière et à stimuler les liens économiques entre l'Union et le pays d'Afrique du Nord", avec une somme de 150 millions d'euros alloués pour atteindre cet objectif.

Ce « partenariat », qui s'inscrit dans la continuité de la sous-traitance des contrôles migratoires à la Tunisie, se matérialise, dans le domaine de la coopération maritime, par la fourniture de bateaux, de radars mobiles, de caméras, de véhicules, de pièces détachées et de moteurs pour les forces de sécurité tunisiennes en vue de contrôler les mobilités dirigées vers l'Union européenne¹¹.

En suivant le modèle libyen, cette sous-traitance vise à mettre en place en Tunisie un régime de « refoulements par procuration », en s'appuyant sur quatre piliers : le renforcement des capacités de la Garde nationale tunisienne (équipement et formation), la mise en place d'un système de surveillance côtière, la création d'un Centre maritime de coordination des secours fonctionnel et la déclaration d'une zone de recherche et de sauvetage tunisienne¹².

Des avancées ont récemment été réalisées sur ces deux derniers piliers avec l'approbation du Décret n° 2024-181 du 5 avril 2024 que prévoit la création du "Centre national de coordination des opérations de recherche et de sauvetage maritimes" chargé, entre autres, de la veille opérationnelle 24/7, de conduire des opérations de recherche et de sauvetage maritimes et de la coordination avec les centres de coordination de recherche et de sauvetage maritimes des autres pays. En outre, une "cellule nationale de coordination" sera chargée de soumettre des propositions pour l'élaboration d'un plan national de recherche et de sauvetage maritimes, notamment en ce qui concerne la délimitation de la zone de responsabilité tunisienne¹³.

Ces dernières années, le nombre d'interceptions en mer et de refoulements en Tunisie a considérablement augmenté, d'après les chiffres fournis par le FTDES¹⁴:

⁸ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_23_3202

⁹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/17/migrants-economie-ursula-von-der-leyen-obtient-au-forceps-un-accord-de-partenariat-strategique-entre-la-tunisie-et-l-union-europeenne_6182251_3212.html

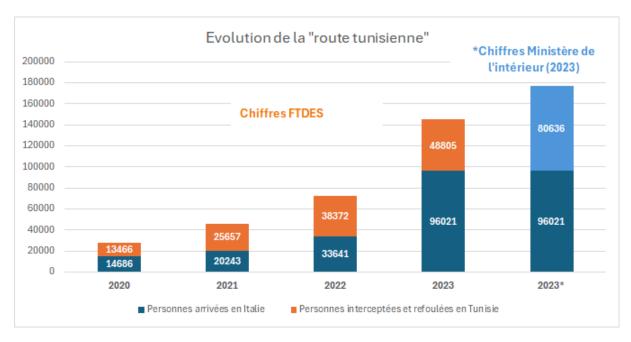
¹⁰ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/16/la-tunisie-et-l-union-europeenne-signent-un-partenariat-sur-l-economie-et-la-politique-migratoire_6182243_3212.html

¹¹ https://www.statewatch.org/media/3945/eu-com-von-der-leyen-letter-euco-25-6-23.pdf

 $^{^{12}}$ https://civilmrcc.eu/analysis/from-libya-to-tunisia-how-the-eu-is-extending-the-push-back-regime-by-proxy-in-the-central-mediterranean-civilmrcc/

¹³ https://legislation-securite.tn/latest-laws/decret-n-2024-181-du-5-avril-2024-portant-organisation-de-la-recherche-et-du-sauvetage-maritimes/

¹⁴ https://ftdes.net/wp-content/uploads/2024/03/OST_FR-1.pdf



^{*} Pour l'année 2023, d'après le FTDES, les chiffres les plus fiables sont ceux fournis par le ministère de l'Intérieur tunisien.

Bien qu'il soit difficile de mesurer exactement quelle est la responsabilité de l'Union européenne, les autorités tunisiennes suivant également leur propre agenda politique, il est indéniable que cette augmentation est étroitement liée au soutien européen dans le renforcement des capacités de l'appareil sécuritaire tunisien, et en particulier de la Garde nationale.

La brutalisation des pratiques des garde-côtes tunisiens

La hausse des interceptions s'est également matérialisée par une **augmentation des cas** de violences et violations de droits perpétrées à l'encontre des personnes exilées.

Ces interceptions en mer, que l'Europe sous-traite à la Tunisie, ont dans le passé déjà fait des dizaines de victimes, comme lors des deux naufrages de 2011 et 2017, qui d'après les témoignages des survivant.e.s avaient été provoqués par des manœuvres dangereuses des garde-côtes tunisiens¹⁵.

A partir de l'année 2022, le nombre d'attaques de garde-côtes tunisiens, rapportées sur des embarcations de personnes migrantes, a bondi. En décembre 2022, la société civile tunisienne et transnationale avait dénoncé, dans une déclaration commune¹⁶ signée par 56 acteurs, la brutalité des garde-côtes tunisiens lors des interceptions en Méditerranée: coups, tirs, attaques au couteau, manœuvres dangereuses, demandes de rançon... Ces violences, qui n'ont cessé de se multiplier depuis, visent aussi bien les exilé.e.s tunisien.e.s que les personnes étrangères qui tentent de fuir la Tunisie.

En septembre 2022, le cas du « 18/18 » à Zarzis, médiatisé grâce à la mobilisation des proches et de la population locale, a une fois de plus mis en lumière les graves défaillances de la

¹⁵ https://www.babelmed.net/fr/article/73080-tunisie-coute-que-coute-ne-pas-les-laisser-traverser

¹⁶ https://asf.be/publication/politiques-meurtrieres-en-mediterranee/?lang=fr

Garde nationale maritime, même envers ses propres citoyen.ne.s. Sans nouvelle d'une embarcation partie de Zarzis avec à son bord 17 personnes de nationalité tunisienne, deux jours après leur départ, les familles alertent les autorités tunisiennes, italiennes et maltaises. Face à l'inaction des autorités tunisiennes, des pêcheurs de la petite ville du Sud de la Tunisie partent à leur recherche. Alors que des corps sont retrouvés et que le naufrage est confirmé, la colère des habitant.e.s de Zarzis est attisée par la négligence des autorités locales, qui enterrent les corps sans collecte préalable d'ADN.¹⁷

Comme le montre les témoignages collectés dans le cadre de ce travail de recherche, cette brutalisation des pratiques de la Garde nationale tunisienne en mer s'est poursuivie depuis, prenant diverses formes :

- Multiplication des cas de non-assistance ou retardement des opérations de secours
- Recours à la violence pour obliger les personnes à bord des embarcations à couper le moteur (coups de feu, coups de bâtons, utilisation de divers projectiles, couteaux...)
- Prélèvement des moteurs des embarcations en détresse
- Recours à des manœuvres dangereuses provoquant le naufrage des embarcations
- Pratiques de refoulements dans des zones désertiques à la suite de l'interception en mer

Des refoulements vers un pays qui en aucun cas ne peut être considéré comme sûr

La sous-traitance des interceptions à la Tunisie n'inquiète pas seulement les organisations de la société civile en raison des conditions violentes dans lesquelles elles sont pratiquées, mais également parce qu'elles ont pour conséquence de renvoyer chaque année des milliers de personnes dans un pays qui n'est absolument pas sûr du point de vue du respect des droits humains et qui vit actuellement une profonde crise politique et économique.

La Tunisie, longtemps présentée comme le modèle réussi des révolutions de 2011 et le projet de transition démocratique le plus abouti de la région, est loin d'être un pays sûr, ni d'origine ni d'asile¹⁸. Au-delà des difficultés économiques évidentes, la Tunisie fait face à des problématiques plus profondes qui se concrétisent souvent dans de graves violations des droits humains¹⁹. Déjà couvert par un État policier et une impunité totale, le Président Saïed

¹⁷ https://alarmphone.org/en/2023/01/18/contesting-borders-in-a-racist-environment/?post_type_release_type=post

¹⁸ L'UE, dans la directive 2013/32/eu du 26 juin 2013, fait la distinction entre « Pays d'origine sûr » (pays pour lequel - sur la base de la situation juridique, de l'application de la loi et de la situation politique – il peut être prouvé qu'il n'y a généralement et constamment ni persécution, ni torture, ni traitement inhumain ou dégradant, ni risque de violence dans des situations de conflit armé interne ou international) et « Pays tiers sûr » ou pays de premier asile (un pays tiers qui traite un demandeur de protection internationale conformément aux principes de vie et de liberté, de non-refoulement, d'absence de torture et de peines ou traitements inhumains, dégradants ou cruels, et où il est possible de demander le statut de réfugié et de recevoir une protection conformément à la convention de Genève de 1951 et au protocole de New York de 1967).

¹⁹ https://ftdes.net/la-tunisie-entre-la-classification-de-pays-sur-et-la-realite-dun-pays-a-la-derive/

a lancé depuis le 25 juillet 2021 son projet politique autoritaire et populiste, clôturant définitivement le chapitre de la transition démocratique. Le gel puis la dissolution du Parlement, la démolition des organes constitutionnels, son attribution des pleins pouvoirs par décret, la ratification d'une constitution rédigée unilatéralement par lui-même , s'accompagnent d'une répression féroce des opposant.e.s politiques, d'arrestations arbitraires, d'attaques répétées à l'encontre de la société civile et de menaces sur la liberté d'expression et les droits fondamentaux²⁰.

À la suite du discours du Président Kaïs Saïed le 21 février 2023²¹, la Tunisie est devenue une terre particulièrement hostile pour les personnes migrantes. Alors que celui-ci a critiqué dans son allocution "des hordes d'immigrés clandestins d'Afrique subsaharienne" responsables de "violences, de crimes et d'actes inacceptables", une vague de racisme sans précédent a déferlé en Tunisie, ciblant les populations noires, que celles-ci soient en situation de migration ou installées dans le pays depuis longtemps : personnes harcelées dans la rue, jets de pierres, insultes racistes, cambriolages, viols... Offrant dans la plupart des cas aucune protection, la police et les autorités tunisiennes ont, selon les témoignages, participé à ces violences.

Au cours de cette période, de nombreuses personnes étrangères ont été expulsées de leur logement et licenciées, se retrouvant sans abri et sans ressources²². Quel que soit leur statut administratif, beaucoup ont été arrêtées et détenues de manière arbitraires (y compris des personnes ayant obtenu un statut de réfugié ou en demande d'asile, ce en totale violation de la Convention de Genève sur les réfugiés dont la Tunisie est pourtant signataire). Aussi sont-elles nombreuses à avoir été contraintes de fuir la Tunisie, soit en retournant dans leur pays d'origine lorsque cela était possible, soit en prenant la mer, au péril de leur vie²³. Des centaines de personnes ont également été expulsées²⁴ vers leur pays d'origine dans le cadre de ce qui a été présenté par les autorités comme des programmes de **retour soi-disant « volontaire ».**

Mais surtout, depuis le début de l'année 2023, **les expulsions dans le désert libyen ou algérien, déjà pratiquées par le passé par les autorités tunisiennes à une moindre échelle, se sont systématisées**²⁵. Ces expulsions concernent les personnes arrêtées de manière arbitraire dans la rue ou dans leur domicile, mais également les personnes interceptées en mer par la Garde nationale²⁶. Ces déportations à grande échelle, largement documentées²⁷

²⁰ https://asf.be/600-jours-apres-larticle-80-de-letat-dexception-a-linstauration-de-lautocratie/?lang=fr
²¹https://www.facebook.com/100064458289062/posts/pfbid02go3Kd6NEprspXKU7JoDPuGsnpZbHUmZcR25bcHyRc8GAe8VdDPTmoSSuv186Gissl/?sfnsn=mo&mibextid=6aamW6

 $^{^{22}\,}https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownLoadPublicCommunicationFile?gld=27935$

 $^{^{23}}$ https://alarmphone.org/en/2023/07/31/continuous-landings-increasing-violence-and-deaths-at-sea/?post_type_release_type=post

 $^{^{24}}$ https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/03/tunisia-presidents-racist-speech-incites-a-wave-of-violence-against-black-africans/

 $^{^{25} \} https://alarmphone.org/en/2023/07/17/tunisia-is-not-safe-mass-deportations-into-the-desert-continue-while-new-eu-migration-deal-is-agreed/$

 $^{^{26}}$ https://alarmphone.org/en/2024/02/18/2023-a-long-summer-of-migration-in-the-central-mediterranean-sea/?post_type_release_type=post

²⁷ https://omct-tunisie.org/2023/12/18/les-routes-de-la-torture/

et régulièrement dénoncées par la société civile, ont donné lieu à des mauvais traitements, des actes de torture, des disparitions et dans plusieurs cas des décès²⁸.

Aujourd'hui, ces pratiques se poursuivent²⁹. Comme le souligne une récente déclaration signée par de nombreuses organisations de la société civile, « plus d'un an après le communiqué de la présidence de la République tunisienne à l'issue de la réunion du Conseil national de sécurité, qui liait la présence de personnes migrant.e.s «à un complot visant à modifier la composition démographique de la Tunisie », les violations systématiques et les campagnes racistes et xénophobes visant les migrant.e.s subsaharien.ne.s en Tunisie se poursuivent, et restent à ce jour impunies. »³⁰ (avril 2024).

Cela n'empêche pas l'Union européenne de poursuivre ses politiques d'externalisation en Tunisie, alors même que celles-ci ont largement contribué à la montée des violences, du racisme et de la xénophobie dans le pays³¹³², et alors qu'elles rendent la route tunisienne de plus en plus dangereuse.

Une route de plus en plus dangereuse

Après plus de 30 ans de politiques ultra-sécuritaires de l'Union européenne, on le sait : tenter de fermer une route migratoire est non seulement inefficace, mais également mortel. En effet, renforcer les frontières ne fait que précariser la mobilité des personnes exilées, les poussant à emprunter des itinéraires plus dangereux, dans des conditions plus périlleuses. C'est ainsi que divers analystes imputent l'augmentation de la fréquentation de la route tunisienne, entre autres, au renforcement sécuritaire de la route maritime partant de la Libye, ou celle partant du Maroc, à la suite de l'intensification de la sous-traitance des contrôles maritimes de l'UE avec ces deux pays.

La route tunisienne est quant à elle devenue de plus en plus dangereuse à mesure que les contrôles maritimes ont été renforcés par les autorités tunisiennes, pour le compte de l'Europe. Ces dernières années, des bateaux en métal sont apparus aux côtés des embarcations qui étaient traditionnellement en bois. Ces bateaux métalliques, pouvant très facilement chavirer en raison de leur conception³³, ont également vu leur qualité se dégrader à mesure que la Garde nationale tunisienne a criminalisé les ateliers les concevant, forçant les concepteurs à les assembler à la hâte, de manière cachée. Aussi, avec la répression soutenue par l'UE visant à lutter contre les passeurs, ces embarcations périlleuses n'ont pas disparu, mais sont devenues juste plus dangereuses, causant de nombreux naufrages à quelques centaines de mètres des côtes tunisiennes.

Les pratiques violentes des garde-côtes ont également rendu la traversée plus dangereuse, de nombreux naufrages ayant été causés par les manœuvres de ces

²⁸ https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownLoadPublicCommunicationFile?qld=28291

²⁹ https://civilmrcc.eu/political-developments/effects-of-externalisation-in-tunisia/

 $^{^{30}}$ https://alarmphone.org/fr/2024/04/09/un-an-apres-le-debut-de-la-crise-les-violations-des-droits-des-migrant-e-s-en-tunisie-se-poursuivent/

³¹ https://www.lacimade.org/traitements-inhumains-tunisie/

³² https://civilmrcc.eu/political-developments/escalation-of-racism-in-tunisia-civilmrcc/

³³ https://civilmrcc.eu/analysis/new-developments-along-the-tunisian-route-civilmrcc/

derniers, comme le montrent les témoignages recueillis dans ce rapport. De leurs côtés, pour éviter à tout prix de subir une interception qui peut parfois s'avérer mortelle, les personnes exilées sont forcées de voyager dans des conditions de plus en plus précaires, par exemple en prenant la mer dans des conditions météorologiques extrêmes et/ou sur des embarcations de mauvaise qualité, à peine finies.



Bateaux en métal dans la région de Sfax. Photo : anonyme

De fait, alors que la situation en Tunisie se dégrade, les candidat.e.s à la traversée (les personnes migrantes aussi bien que pour les Tunisien.ne.s) sont de leurs côtés prêt.e.s à prendre de plus en plus de risques pour fuir le pays. Ces différents facteurs expliquent ainsi pourquoi la route tunisienne est devenue si dangereuse. En 2023, environ 3105 personnes³⁴ (enfants, hommes et femmes) se sont noyées ou ont été portées disparues le long des routes méditerranéennes, selon l'OIM³⁵ (chiffre a minima, qui ne tient pas compte de tous les naufrages invisibles, qui n'ont pas pu être documentés).

Coûteuses en souffrances et en vies humaines, les politiques migratoires de l'Union européenne, mises en place avec la complicité de l'Etat tunisien, ne sont cependant pas parvenues à stopper les traversées. En témoigne notamment la période, en septembre 2023, qui a été appelée le « petit été de la migration », en référence à l'été 2015, lors duquel plus d'un million de personnes exilées sont arrivées en Europe. Lors de la semaine du 11 au 17 septembre 2023, plus de 11 560 personnes, principalement parties de la région de Sfax en Tunisie, ont ainsi rejoint l'île de Lampedusa³⁶, ce à peine deux mois après la signature du protocole d'accord entre la Tunisie et l'Union européenne. Preuve que **malgré la**

³⁴ https://missingmigrants.iom.int/fr/donnees

³⁵https://civilmrcc.eu/tunisia-is-neither-a-safe-country-nor-a-place-of-safety-for-thos-rescued-at-sea/ Post Twitter de Flavio di Giacomo, porte-parole de l'Organisation Internationale de la Migration en Méditerranée : https://twitter.com/fladig/status/1693940733139468518?t=DJpLe9aA-jjqx8XXT9AisA&s=19

³⁶ https://www.maldusa.org/I/lampedusas-hotspot-system-from-failure-to-nonexistence/

brutalisation du régime frontalier, les personnes exilées continuent courageusement à lutter pour leur droit à la mobilité.



Cimetière de Sfax où sont enterrés les corps de personnes migrantes retrouvées en mer. Photo : anonyme.

Une rhétorique humanitaire pour masquer des objectifs sécuritaires

« La migration le long de la route de la Méditerranée centrale. Gérer les flux migratoires, sauver des vies »³⁷: tel est le titre d'une communication par laquelle la Commission européenne a officialisé, en janvier 2017, la sous-traitance du contrôle migratoire aux garde-côtes d'Afrique du Nord pour protéger ses côtes. Pour répondre aux « tragédies » en Méditerranée, qui en 2016, ont coûté la vie à plus de 4 500 personnes, celle-ci proposait entre autres, de former les soi-disant garde-côtes libyens ou encore renforcer la surveillance aérienne de l'Agence Frontex, premiers pas dans la mise en œuvre de sa stratégie de refoulements par procuration en Méditerranée centrale.

"Renforcer les contrôles pour sauver des vies en mer": pirouette maladroite et malaisante de l'Union européenne pour tenter de masquer ses objectifs sécuritaires derrière une rhétorique humanitaire. Pour justifier le renforcement des contrôles migratoires le long de la route tunisienne et son soutien massif aux autorités répressives tunisiennes, l'Union européenne a repris cette même stratégie, versant des larmes de

14

³⁷ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52017JC0004

crocodile sur le sort des personnes mortes ou disparues en mer et soulignant la nécessité de renforcer les moyens de « sauvetage ». Aussi la Commission européenne a-t-elle présenté en juillet 2023 la signature du protocole d'entente entre l'UE et la Tunisie comme un moyen de « renforcer la coopération pour lutter et diminuer les flux migratoires irréguliers et sauver des vies humaines ».³⁸

La Garde nationale tunisienne reprend ce même mélange des genres entre registre humanitaire et registre sécuritaire, employant de manière interchangeable les termes de « sauvetage » et d' « interception». Interrogé en août 2023 par l'Agence France Press, le commandant de la Garde nationale Mouhamed Borhen Chamtouri expliquait ainsi que pour les garde-côtes tunisiens « la toute première priorité, c'est de sauver des vies humaines » ³⁹.

Alors que les témoignages, rapportant des pratiques dangereuses et meurtrières de la part de la Garde nationale tunisienne, se multiplient, cette rhétorique du « sauvetage » n'est guère crédible. Pour autant, la communication mise en œuvre par l'Union européenne et les autorités tunisiennes a réussi à faire dominer dans l'imaginaire collectif l'idée que ces opérations sont au service de la protection de la vie des migrant.e.s. **C'est précisément cet imaginaire erroné et ce discours hypocrite que le présent rapport tente de déconstruire, en donnant la parole aux premier.ère.s concerné.e.s – les personnes exilées elles-mêmes, victimes directes des politiques d'externalisation européennes.**

³⁸ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/pt/ip_23_3887

 $^{^{39}} https://www.voaafrique.com/a/sauver-des-vies-la-priorit%C3%A9-des-garde-c%C3%B4tes-entunisie/7221217.html$

2. Méthodologie

Le présent rapport recueille 14 témoignages de personnes rapportant avoir survécu à des violations de droits en mer, pratiques violentes perpétrées par les autorités tunisiennes. Ces témoignages ont été collectés par divers activistes et organisations de la société civile entre 2021 et 2023.

Les témoins interrogés dans le cadre de ce travail de recherche sont des personnes qui ont soit appelé la ligne téléphonique d'urgence Alarm Phone, soit des personnes qui ont approché des acteurs et actrices de la société civile tunisienne.

Pour recueillir la parole des personnes exilées, diverses précautions ont été prises :

- Lorsque les conditions le permettaient, les entretiens ont été enregistrés.
- Lorsque cela était possible, plusieurs témoins ont été interrogés concernant un même incident, en vue de croiser les informations.
- Les témoignages ont été anonymisés pour garantir la protection des personnes, dans un contexte de représailles et de criminalisation croissante à l'encontre des victimes qui osent briser le silence.
- Le consentement des personnes interrogées a été recueilli de manière rigoureuse.

Les témoignages reproduits dans le présent rapport visent à transmettre de la manière la plus fidèle possible la parole des différentes personnes interrogées. Certains passages ont été retirés, par souci de concision, lorsqu'ils n'illustraient pas le propos du rapport, ou lorsqu'ils donnaient des informations qui auraient permis d'identifier trop facilement la personne livrant son témoignage. La sécurité des témoins, alors que certain.e.s se trouvent encore à l'heure actuelle en Tunisie, reste de fait une priorité.

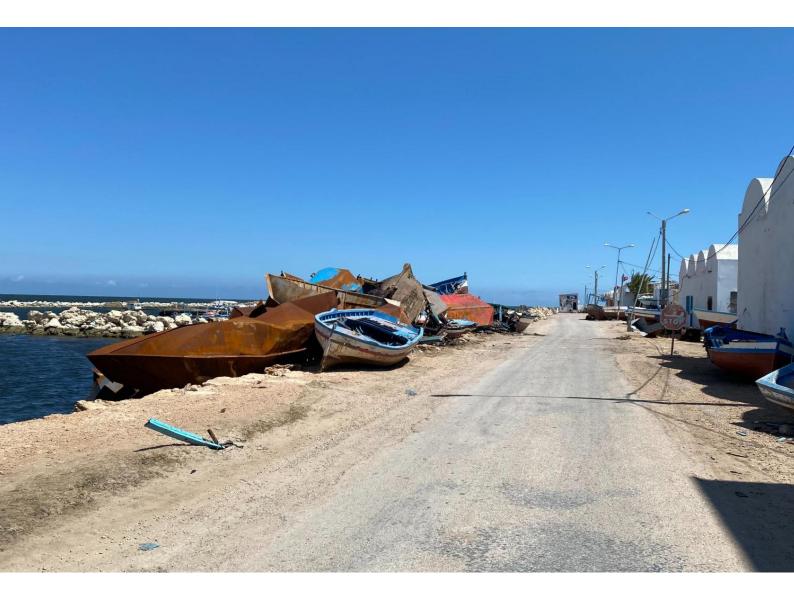
Si les témoignages ne couvrent que la période 2021-2023, c'est notamment parce que le durcissement de la criminalisation au cours de l'année 2023, a rendu les entretiens beaucoup plus risqués tant pour les personnes exilées elles-mêmes victimes de ces pratiques, que pour les personnes collectant leurs propos. Beaucoup de personnes interceptées sont directement déportées aux frontières par la Garde nationale tunisienne, ce qui a considérablement limité la possibilité de poursuivre ce travail de collecte de témoignages.

Ce rapport vise humblement à exemplifier, par des témoignages, des pratiques qui tendent à se systématiser en Méditerranée centrale, et s'attèle à dénoncer les acteurs qui les mettent en œuvre, qu'il s'agisse des autorités tunisiennes ou des Etats européens. Il prend cependant acte de la diversité des acteurs impliqués et de la complexité des situations le long de la route tunisienne.

De fait, de nombreux individus au sein de la Garde nationale tunisienne continuent courageusement à sauver des vies plutôt qu'à les mettre en danger, refusant tout recours à la violence. De fait, certaines opérations de secours peuvent coûter la vie à des personnes, malgré tout le professionnalisme des garde-côtes et les efforts mis en œuvre... **Faisant voir**

la systématisation des violences et de violations de droits commises à l'encontre des personnes exilées, ce rapport vise à souligner des responsabilités institutionnelles davantage que des responsabilités individuelles.

Par ailleurs, alors que les témoignages reproduits ci-dessous ont été sélectionnés parmi d'autres, ce recueil ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive les différentes violences commises le long de la route tunisienne. Comme le rapportent les personnes exilées elles-mêmes, les médias, et les organisations de défense des droits humains, celles-ci sont quotidiennes, massives et souvent invisibles. Beaucoup de personnes n'ont pas survécu pour pouvoir témoigner. C'est le constat fait par Alarm Phone, qui note une augmentation des embarcations signalées après être parties de Tunisie, disparaissant sans laisser de traces, faisant craindre une explosion du nombre de naufrages invisibles.



Bateaux en métal dans la région de Sfax. Photo : anonyme

3. Témoignages

Nom (fictif)	Date	Violence / violation subie,	Décès ou disparitions
Ali et Maria	10 juillet 2021	Manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau	31 personnes survivantes, 29 disparues, 15 corps retrouvés
Katie	18 mai 2022	Manœuvres dangereuses	1
Georges	29 août 2022	Violences physiques, tirs et manœuvre dangereuse	1
Abdulaye	1 ^{er} janvier 2023	Violences physiques, menace avec arme à feu	1
Salimata et Bakary	9 mars 2023	Prélèvement des moteurs, éloignement forcé de la côte, manœuvres dangereuses	7 personnes disparues dans un naufrage près du port
Issouf et Omar	21 mars 2023	Jet de bouteilles, violences physiques, manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau	Au moins 6 personnes disparues
Fatoumata	23 mars 2023	Violences physiques, manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau	Au moins 15 personnes disparues
Lami	1 avril 2023	Prélèvement du moteur, non- assistance	1
Sékou		Violences physiques, manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau	Au moins 10 personnes disparues
Mohamed et Bouba	11 avril 2023	Manoeuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau, non assistance	Au moins 10 personnes décédées et des dizaines de disparues
Carla	22 avril 2023	Profération de menaces	1
Nabil		Poursuite dangereuse et utilisation de gaz lacrymogène	
Mamadou	23 avril 2023	Non-assistance malgré situation de détresse	25 personnes décédées
Abdou	2 août 2023	Violences physiques, manœuvre dangereuse.	Au moins 5 personnes décédées

10 juillet 2021, Ali et Maria - Manœuvre ayant causé le chavirement du bateau. 31 survivant.e.s, 29 disparu.e.s, 15 corps retrouvés

<u>Témoignage de Ali</u>

« Il était 5h00 du matin, c'était le 10 juillet 2021. Nous étions dans un bateau avec 65 personnes. Quelques heures après notre départ de Sfax, nous étions très proches des eaux internationales (30 minutes selon la position GPS). Les garde-côtes tunisiens ont approché notre bateau et nous ont demandé de nous arrêter. Nous avons décidé d'obéir et le capitaine a arrêté le moteur. Mais les garde-côtes tunisiens ont fait un demi-tour très rapide et ont délibérément percuté notre bateau. Notre bateau a chaviré. Tout le monde est tombé à l'eau. Certains d'entre nous avaient des gilets de sauvetage, mais pas tous. Beaucoup ne savaient pas nager et se sont noyés. Un autre bateau de garde-côte est arrivé et ils ont pris les survivants sur leur bateau. Nous n'étions que 31 survivants. Tous les enfants sont morts. Ils ont aussi emmené 7 corps sur leurs bateaux. [...] Lorsque nous sommes arrivés dans le port de Sfax, les garde-côtes se sont enfuis.

Des amis sont venus au port pour nous aider à débarquer les corps. D'autres autorités sont venues et ont emmené les corps à la morgue. Nous cherchions les garde-côtes tunisiens pour leur montrer notre douleur et notre colère, mais le port était vide. C'est comme s'ils avaient réalisé ce qu'ils avaient fait et avaient décidé de disparaître. Nous n'avons reçu aucune assistance au port. Nous avons rencontré la Croix-Rouge à Sfax qui nous a dit que 8 autres corps avaient été retrouvés, mais que nous ne pouvions pas les voir à cause du COVID... Nous n'avons reçu aucun soutien psychologique alors que beaucoup d'entre nous deviennent fous. Je suis en ce moment avec une femme qui a perdu son enfant. Elle est devenue folle. Nous n'avons plus peur de rien. Ils peuvent nous faire des problèmes, nous nous en fichons, nous sommes prêts à mourir. Nous avons tout perdu. »

<u>Témoignage de Maria</u>

« Je suis d'origine camerounaise. J'ai accouché lorsque je suis arrivée en Tunisie. Mon fils avait un an et trois mois lorsque j'ai décidé de tenter la traversée avec mon fils. C'était le 10 juillet 2021. On était dans un petit bateau, j'avais le bébé sur le dos pour la traversée, j'étais fatiguée : il y avait beaucoup de monde dans le bateau, c'est pour ça que j'ai mis mon fils comme ça. [...]. Deux ou trois heures ont passées et on a vu arriver la garde nationale avec deux personnes. [...]. Ils nous ont dit que nous allions mourir ici. Nous pensions qu'ils voulaient de l'argent, certains d'entre nous ont essayé d'en donner, mais ils ne voulaient pas d'argent et ont répété que nous allions mourir.

Ils ont poussé notre bateau et l'eau a commencé à entrer, les gens ont commencé à crier [...] le bateau de la marine a pris de la distance et notre bateau a chaviré. Il y avait des mères avec des enfants, des femmes enceintes. Je suis tombée dans l'eau avec mon bébé sur le dos. Je voulais nager mais un homme s'est accroché à moi et nous a poussé sous l'eau [...] J'ai essayé de me débattre, j'ai nagé vers le bateau qui nous a fait couler. J'ai vu le monsieur qui nous a fait couler et il n'a rien fait, il nous a regardé mourir. [...]

Après, un autre bateau de la Marine est arrivé, mais pas pour nous sauver. Ils sont restés à distance et nous ont demandé de nager vers eux pour nous mettre en sécurité. J'ai nagé

avec mon bébé, il avait bu beaucoup d'eau. Je ne pouvais pas lui faire du bouche à bouche, je ne voulais pas laisser son corps dans l'eau, j'avais peur qu'il soit mangé par les poissons. J'ai nagé jusqu'au bateau de la marine où ils ont jeté une corde, J'avais mal aux bras, je ne pouvais même pas tenir la corde à cause de la douleur dans mes bras, je l'ai attrapée et j'ai pris mon bébé avec moi. Quand ils m'ont attrapée, j'avais encore de l'espoir parce que j'ai pensé qu'avec le bouche-à-bouche mon bébé pourrait être sauvé. **Mais c'était trop tard, mon bébé était mort** [...].

Les 9 enfants qui étaient sur le bateau sont tous morts, ils sont morts dans la mer [...]. J'ai demandé le corps de mon fils mais [les garde-côtes] n'ont pas voulu me le donner en disant que c'est à cause de la loi, maintenant je ne sais pas où est mon bébé. Je ne sais pas où ils ont enterré mon bébé. Deux semaines après ça, il y a eu un naufrage de 24 autres personnes et seulement deux parmi eux ont survécu, la même histoire. Depuis, je n'arrête pas de faire des cauchemars. »

18 mai 2022, Katie - Manœuvres dangereuses

« Notre bateau est parti le soir du 12 mai 2022, aux environs de 22h30, au niveau de la frontière entre la Tunisie et la Libye. On était en pleine mer, le réseau tunisien ne passait plus. Sur le bateau, il y avait 30 personnes, dont 2 enfants et 10 femmes (Gambie, Ghana, Cameroun, Guinée et Côte d'Ivoire). Le bateau était en bois et de couleur bleue (un bateau de pêcheurs)[...].

Peu de temps après notre départ, nous avons vu au loin des garde-côtes tunisiens. Quand ils sont arrivés à la hauteur de notre bateau, ils nous ont demandé de couper le moteur, ce que nous avons fait. Il y avait 3 garde-côtes sur le bateau. [...] Ils nous ont dit qu'ils devaient téléphoner à leur supérieur pour recevoir des ordres et nous ont demandé d'attendre. Ils nous ont fait attendre dans l'eau pendant trois heures. **Ils ne nous ont donné ni à boire ni à manger,** seuls trois d'entre nous avaient un gilet de sauvetage.

Vers 7h du matin, [...] les gardes-côtes ont commencé à faire des cercles autour de notre bateau. Cela créait des vagues et nous avions peur de nous renverser à tout moment. Heureusement, notre conducteur a trouvé une bonne technique pour éviter les vagues, en suivant la trajectoire des garde-côtes. Comme nous criions beaucoup et qu'ils n'arrivaient pas à nous renverser, ils ont fini par arrêter et nous ont demandé de couper le moteur à nouveau. On leur a demandé pourquoi ils essayaient de nous tuer. L'un d'entre eux a répondu que c'étaient les ordres qu'il avait reçus et qu'il était désolé de devoir faire ça. [...]

Ils ont continué à faire des cercles. Nous avons commencé à filmer et à envoyer les vidéos à des amis qui ont alerté Alarm Phone. La personne d'Alarm Phone nous a appelé, nous lui avons raconté que les garde-côtes étaient en train d'essayer de nous tuer. [Les garde-côtes] ont fini par arrêter leurs manœuvres dangereuses et nous ont indiqué la direction du port de Zarzis en Tunisie. Ils ont surveillé de loin que nous nous dirigions vers le port mais ne nous ont pas suivi.

Au port, des militaires nous attendaient. Ils ont tout fait pour savoir qui avait appelé Alarm Phone mais personne n'a rien dit. Cela a duré plusieurs heures, pendant lesquelles **nous sommes restés en plein soleil, sans eau ni nourriture.** Je suis vraiment fatiguée de cette situation. L'attaque des garde-côtes tunisiens m'a beaucoup affectée. Je n'arrête pas d'y penser et je fais beaucoup de cauchemars. »

29 août 2022, Georges - Attaque au couteau, tirs et manœuvre dangereuse⁴⁰

« J'ai 21 ans, je suis ivoirien et je suis arrivé en Tunisie en janvier 2021 après avoir travaillé quelque temps en Algérie. [...] Nous sommes partis le 29 août à 20h de Mahdia avec un bateau en bois et un moteur de 90 chevaux. Nous étions 38 personnes (de Côte d'Ivoire, de Guinée et du Cameroun), dont une femme qui était enceinte.

Vers 23h, la Garde nationale tunisienne a repéré notre bateau et s'est approchée de nous. Ils étaient deux personnes (un vieux et un jeune homme) sur un petit bateau bleu, blanc et rouge avec le numéro "112". Ils ont demandé au capitaine de couper le moteur. Nous avons refusé en disant que nous ne voulions pas retourner en Tunisie. Alors les gardes-côtes se sont reculés, ils ont pris leur élan et ont foncé droit sur notre bateau. Heureusement, ils n'ont pas réussi à nous faire chavirer. C'est alors qu'ils ont collé leur bateau au nôtre et ont commencé à frapper le capitaine avec un bâton. Lorsqu'ils ont pointé une arme à feu sur le capitaine en menaçant de tirer, l'un de mes frères ivoiriens a essayé d'intervenir. Le garde-côte a lancé sur lui un couteau qui l'a touché à la tête. Il saignait beaucoup. Les gardes-côtes ont tiré en l'air.

Entre 23h et 1h du matin le lendemain, les garde-côtes sont restés près de nous et ont tout fait pour essayer de nous couler. Ils ont continué à nous frapper et ont commencé à remplir notre bateau d'eau en utilisant un bidon coupé en deux. Quand ils ont vu que cette technique ne fonctionnerait pas pour couler notre bateau, ils ont recommencé à foncer sur nous, à plusieurs reprises. En vain. Pendant deux heures nous nous sommes battus avec eux. Vers une heure du matin, ils ont essayé de faire chavirer notre bateau en s'appuyant sur le bord. Pour nous défendre, nous avons lancé nos bouteilles d'eau sur eux. Leur moteur a été endommagé et nous avons pu nous enfuir.

Entre 1h et 6h du matin, nous avons poursuivi notre route. A environ 7km des eaux internationales, notre bateau s'est arrêté car nous n'avions plus d'essence. Nous avons commencé à dériver. Nous n'avions ni eau ni nourriture. [...] Les vagues nous ont finalement repoussés jusque vers les côtes tunisiennes et nous avons alerté les garde-côtes. La garde nationale tunisienne est venue nous récupérer le mercredi à 17h, soit presque deux jours après notre départ.

Ce genre d'attaque arrive souvent. J'étais avec un ami sur le bateau qui a reconnu le plus vieux des deux garde-côtes. Il avait déjà attaqué son embarcation un peu plus tôt dans le mois, et cela avait provoqué un naufrage. Le problème est que les migrant.e.s ont peur de parler car ils pourraient se faire arrêter. »

1º janvier 2023, Abdulaye - Violences physiques, menace avec arme à feu

« Cela fait quatre fois que je tente la traversée de la Méditerranée. Les [autorités tunisiennes] ne veulent pas de nous en Tunisie, mais elles ne nous laissent pas traverser non plus. Souvent, les garde-côtes enlèvent les moteurs et laissent les personnes dériver en mer.

⁴⁰ Ce témoignage a déjà été publié sur le site d'Alarm Phone :https://alarmphone.org/en/2023/01/18/contesting-borders-in-a-racist-environment/?post_type_release_type=post

Souvent ils renversent les bateaux [...] La deuxième fois que j'ai essayé de traverser, j'ai été tabassé par la marine tunisienne en pleine mer, parce que j'ai refusé de monter dans leur bateau. Mon ami a filmé la scène mais on lui a arraché son téléphone pour l'empêcher de publier la vidéo. [...]

Un garde-côte s'est adressé à moi parce que j'étais couché dans le bateau et il voulait que j'attache une corde qu'il tendait à notre bateau. J'ai dit non, alors il a pris un long bâton en bois et a commencé à me tabasser. On avait peur qu'ils nous fassent chavirer. **Après m'avoir blessé à l'épaule, il a braqué son arme sur moi en me disant qu'il allait tirer si je ne montais pas sur le bateau**. [...] On a fini par tous embarquer sur leur bateau et ils nous ont ramenés en Tunisie [...].

C'était le 2 janvier. Nous étions partis la veille et nous avons été interceptés après 24h en mer. Le 5 janvier j'ai dû aller à l'hôpital tellement j'avais mal et là j'ai appris que mon épaule avait été déplacée. Les radios le montrent très bien.

[...] Parfois on dit qu'il y a beaucoup de naufrages en mer à cause du mauvais temps. Mais ce n'est pas vrai. La plupart du temps, les naufrages sont provoqués par la garde nationale [...]. Parfois les bateaux chavirent à cause de la surcharge. Mais la plupart du temps ce sont les Tunisiens. »

9 mars 2023, Salimata et Bakary - Prélèvement des moteurs, éloignement forcé de la côte, manœuvre dangereuse

« Notre bateau est parti de la région de Sfax le 8 mars. Nous étions 41 personnes, originaires de pays subsahariens. Avec nous, il y a 8 autres bateaux qui sont partis avec un nombre de personnes similaire. A peu près 24h après notre départ, les garde-côtes sont arrivés avec deux bateaux. Ils nous ont demandé de nous arrêter, ce qu'on a fait. Les garde-côtes ont alors enlevé notre moteur et sont partis. Nous n'étions pas très loin de la côte, entre Sfax et Kerkennah, on pouvait voir la terre. Nous les avons vu faire des vagues autour des bateaux de migrants pour les déstabiliser et ils ont commencé à faire des aller-retours pour éloigner les bateaux de la côte. Puis les garde-côtes sont venus chercher notre bateau. Ils l'ont attaché au leur avec une corde et nous ont emmenés au large, sans moteur, dans la mer profonde.

Nous sommes restés de 22h le soir à 15h le lendemain sur l'eau. Les garde-côtes revenaient de temps en temps pour nous surveiller. Les personnes sur les bateaux ont essayé de ramer avec les mains, les jambes et les chaussures pour se rapprocher de la côte. Heureusement que la mer était calme...

Vers 15h, ce sont finalement des pêcheurs qui sont venus nous chercher (nous et 5 autres bateaux) pour nous ramener dans le port de Sfax. Il y a un bateau qui a refusé de se faire remorquer par les pêcheurs vers la côte, mais malheureusement **leur bateau a chaviré et 7 personnes ont disparu.** Une fois arrivé au port, il n'y avait personne, ni les garde-côtes ni la police et nous avons pu rentrer chez nous. »

21 mars 2023, Issouf et Oumar – Jet de bouteilles, violences physiques, manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau. Au moins 6 personnes décédées

« Après le discours raciste du Président Kaïs Saïed le 21 février, nous avons perdu notre travail et notre maison et avons dû partir [...]. On est partis sur un bateau en métal avec presque 50 personnes à bord. Il y a 2 ou 3 autres bateaux qui sont partis en même temps que le nôtre [...].

Après 4 heures de navigation, on était presque sorti de la zone tunisienne. A 8 heures, les garde-côtes nous ont trouvés et nous ont arrêtés, avec un grand bateau et 5 agents. Ils nous ont dit d'arrêter le moteur. Ils tapaient le moteur pour nous obliger à nous arrêter [...]. La garde nationale nous jetait des bouteilles d'eau, ils nous frappaient en criant "arrêtez les moteurs", mais notre capitaine ne voulait rien entendre. Alors ils ont commencé à faire des zig-zags et à faire des vagues autour de nous pour nous renverser, jusqu'à ce qu'ils finissent par percuter notre bateau, qui s'est retourné [...].

Les gens sont tombés dans l'eau. Moi j'avais une chambre à air, mais à ce moment-là, je l'ai perdue. Il y avait une femme à côté de moi, je voyais les bébés dans l'eau et la femme criait. Même si la garde nationale a commencé tout de suite à sortir les personnes de l'eau, beaucoup de personnes ont perdu la vie. Moi, j'ai vu 6 morts, mais j'ai entendu dire qu'il y avait **plus de 12 personnes qui avaient perdu la vie.** La garde nationale a laissé tous les corps dans l'eau. Je ne sais pas s'ils sont retournés après pour les chercher [...]. »

23 mars 2023, Fatoumata – Violences physiques, manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau. Au moins 15 personnes décédées

« Je suis originaire de Guinée Conakry. J'ai quitté mon pays avec mes 5 enfants, parce que je ne voulais pas que mes filles soient excisées. Ça fait deux ans que je suis en Tunisie. Le 23 mars, nous avons eu l'occasion de tenter la traversée. Nous sommes partis sur un bateau en métal à 4 heures du matin, avec 37 personnes [...]. Nous avons croisé les garde-côtes tunisiens. Ils nous ont dit de nous arrêter. Ils ont sorti un long bâton avec un morceau de métal au bout et ont frappé sur la tête du capitaine. Mais lui n'a pas arrêté le moteur. Alors ils ont tout fait pour casser notre bateau. Ils ont foncé sur notre bateau et nous nous sommes renversés.

Ils nous ont regardés nous noyer avant de nous prendre sur leur bateau. Ils ont lancé une corde pour nous sauver. Mais c'était trop tard. Mon petit frère est mort et deux bébés.... Comme nous avons insisté, ils ont fini par accepter de récupérer les corps des deux bébés [...] Il y en a un qui était encore vivant mais qui a fini par décéder à bord, parce qu'on ne savait pas comment faire pour sortir l'eau de son corps. En tout, **15 personnes sont mortes dans ce naufrage.** »

1º avril 2023, Lami - Prélèvement du moteur, non-assistance

« Nous sommes partis le 1⁻⁻ avril, à minuit, au Nord de Sfax, direction Lampedusa. A 1h30 du matin, alors que nous nous approchions des îles de Kerkennah, les garde-côtes tunisiens nous ont vus et ont essayé de nous pourchasser [...]. Quand ils ont essayé de s'approcher de nous, le capitaine a éteint le moteur. Les garde-côtes sont montés à bord du bateau et ont volé le moteur. Puis ils sont partis dans une autre direction pour prendre d'autres moteurs. Nous sommes restés plus de 3h sur l'eau sans moteur avant qu'un autre bateau de la garde nationale vienne nous chercher. »

1º avril 2023, Sékou – Violences physiques, manœuvre dangereuse ayant causé le chavirement du bateau. Au moins 10 personnes disparues

« Notre bateau est parti de la région de Sfax le 1 avril vers 5h du matin avec un bateau en fer. On était 45 personnes sur le bateau. Quand la garde nationale est arrivée près de notre bateau. Ils avaient des bâtons en fer et nous ont tabassés en nous demandant de nous arrêter [...]. Puis ils ont mis de l'eau dans notre bateau en faisant des vagues. Nous, on écopait, mais ils ajoutaient de l'eau. Alors notre bateau a fini par couler et tout monde s'est mis à crier. Nous étions tous dans l'eau. Ils y avaient des petits qui n'avaient pas de gilets. On s'attrapait les uns les autres en « triangle » pour essayer de flotter et on se donnait du courage. Mais il y avait des gens qui étaient trop fatigués de lutter, qui disaient de les laisser mourir. Les garde-côtes ont fini par nous prendre sur leur bateau[...]. 10 personnes au moins sont mortes ou disparues. »

11 avril 2023, Mamadou et Bouba – Manœuvres dangereuses ayant causé le chavirement du bateau, non-assistance. Au moins 10 personnes décédées. Des dizaines de personnes disparues

« Nous sommes partis vers Mahdia aux alentours de 19 :00 dans un bateau en bois transportant 120 personnes dont 13 enfants. Il y avait avec nous des personnes de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et de la Tunisie [...]. Nous étions arrivés pas loin de l'île de Kerkennah lorsque la garde nationale maritime tunisienne a surgi derrière nous et a commencé à nous pourchasser. Ils nous ont pourchassé au moins pendant une vingtaine de minutes. Ils ont fait des vagues autour de nous et à nous barrer la route. C'est à cause de ces manœuvres que nous avons fait naufrage, aux alentours de 22h. Les personnes étaient dans l'eau. Au lieu de nous secourir, ils se sont éloignés.... Peut-être pour aller faire une autre interception, on ne sait pas. Nous, on appelait « au secours, à l'aide, à l'aide », mais ils restaient à distance.

Ce n'est qu'après une heure qu'ils sont revenus vers nous, avec deux autres bateaux. Ils nous ont secouru. Mais des personnes sont mortes. Il y a une femme qui a perdu son bébé de 8 mois. Elle a réussi à le sortir de l'eau, mais sur le bateau, les garde-côtes n'ont rien fait, et

l'enfant a rendu l'âme [...]. **Beaucoup de personnes sont mortes dans l'eau⁴¹**. Les gardecôtes nous ont ramenés à terre. Ils nous ont laissé partir avec nos vêtements mouillés, et ne nous ont donné aucune assistance. »

22 avril 2023, Carla – Profération de menaces

« Notre bateau est parti dans la nuit du 22 au 23 avril. On avait déjà navigué pendant 4 heures lorsque la garde nationale nous a arrêtés. Ils ont attaché leur bateau à notre bateau et nous ont demandé de monter sur leur bateau. Nous les avons suppliés de nous laisser partir mais ils ont refusé, et **ont menacé de faire couler notre bateau si on ne montait pas avec eux. Ils avaient un bâton et menaçaient de nous taper**. Comme il y avait aussi des bébés avec nous, on a accepté. »

22 avril 2023, Nabil – Poursuite dangereuse et utilisation de gaz lacrymogènes

Je suis Tunisien et j'ai pris un bateau pour aller en Europe le 22 avril 2023. C'était la troisième fois que je tentais la traversée[...]. Nous étions 17 sur un bateau en bois avec un moteur de 90 chevaux. Nous sommes partis vers 4h00 et vers 6h30, la police, avec deux bateaux, nous a arrêtés. [...] Ils ont essayé de nous couler mais nous avons réussi à nous échapper. Il nous a fallu environ 15 minutes pour repartir vers les côtes tunisiennes. Mais quand nous sommes sortis de notre bateau, ils nous ont poursuivis et nous ont aspergé de gaz lacrymogènes. Alors nous avons fui, deux par deux, dans différentes directions.

23 avril 2023, Mamadou – Non-assistance malgré situation de naufrage. 25 personnes décédées

Notre bateau est parti de la région de Mahdia le 23 avril au soir vers 21h dans un bateau avec environ 37-38 personnes. Vers 1h du matin, les vagues ont commencé à être fortes et on avait peur de se retourner. On était environ à 10 km de Kerkennah. [...] L'eau a commencé à entrer dans le bateau. On a coupé le moteur et on a appelé les garde-côtes pour leur demander de venir nous sauver. Ils nous ont répondu qu'ils ne travaillent pas. Nous avons appelé plusieurs fois, ils ont répondu mais ont refusé de venir [...]. Vers 2h du matin, notre bateau a fait naufrage. Nous étions dans l'eau. Nous avons continué à appeler les secours en vain [...]. Ce n'est que vers 8h du matin qu'un pêcheur tunisien nous a vu et est venu nous sauver. Mais 25 personnes étaient déjà mortes. [...] J'ai perdu mon ami dans ce naufrage. Je suis sûr qu'il est mort, mais je ne sais pas si son corps a été récupéré.

⁴¹ D'après le rapport des garde-côtes tunisiens « Au moins 10 migrants d'Afrique subsaharienne se sont noyés dans le naufrage d'un bateau au large des côtes tunisiennes ». Cf. https://www.ansa.it/ansamed/it/notizie/rubriche/nazioni/2023/04/12/almeno-10-migranti-annegano-al-largo-della-tunisia_ebef80cf-dle1-4668-8aca-21a7951201ab.html

2 août 2023, Abdou - Frappe avec bâton en fer, manœuvre dangereuse ayant causé le décès de 5 personnes⁴²

" Je viens du Nigeria. J'ai dû quitter mon pays parce que je ne pouvais plus y vivre et que je devais trouver un meilleur endroit afin d'aider ma famille. Je suis arrivé à Sfax il y a 3 mois où j'ai trouvé une situation difficile, avec des migrant.e.s souffrant de violations. J'ai essayé de m'échapper en traversant la mer, mais j'ai été intercepté et renvoyé en Tunisie.

Je suis reparti en bateau le 2 août, depuis Sfax. Le bateau était en fer et faisait très peur. Je voyageais avec 31 personnes, dont une fille. Les personnes venaient du Nigeria, du Soudan et de Tunisie. Nous sommes partis vers midi. Il y avait beaucoup de bateaux autour de nous. Pendant la nuit, les garde-côtes tunisiens sont arrivés. Ils ont commencé à nous frapper avec un long bâton en fer. Le capitaine et d'autres voyageurs ont été blessés. Ensuite, les garde-côtes ont attaché une corde à notre bateau et nous ont emmenés de force sur leur bateau.

Lorsque nous étions sur le bateau des garde-côtes, nous avons vu deux autres bateaux de migrants qui ont été interceptés en même temps. Au total, nous étions environ 120 personnes à avoir été interceptées. C'était très violent. J'ai vu les garde-côtes tunisiens frapper un bateau avec des Tunisiens, à l'aide d'un plus petit bateau rapide. Les gens sont tombés à l'eau. Nous avons crié pour que quelqu'un leur vienne en aide. Nous leur avons lancé des gilets de sauvetage. Il y avait des enfants, des femmes, des garçons... il y avait tellement de gens dans l'eau. 3 garçons sont morts après avoir été embarqués sur le bateau. J'ai essayé de leur donner les premiers soins, mais je n'ai pas pu les sauver. L'un des enfants n'avait que 14 ans. Les mères criaient. Des corps ont été transportés à bord. Au total, 5 garçons tunisiens sont morts.

Entre-temps, les garde-côtes tunisiens ont appelé d'autres bateaux militaires. Au moins 6 sont venus, plus des hélicoptères. Nous avons commencé à protester parce que nous ne voulions pas retourner en Tunisie et à cause de ce dont nous avions été témoins. Les garde-côtes ont répondu en nous tirant dessus et l'un des survivants a été poussé à l'eau. Il a réussi à nager jusqu'au bateau, mais nous avons eu très peur.

Nous sommes restés bloqués sur le grand bateau pendant plusieurs heures. Nous avions soif, nous avions faim et nous étions fatiqués. Nous espérions qu'un navire de secours nous emmènerait en Italie, mais finalement nous avons été débarqués à Sfax. Dans le port, nous n'avons reçu aucune aide. Les garde-côtes ont remarqué que certains d'entre nous avaient pris des photos et des vidéos de ce qui s'était passé et nous avons été contraints d'effacer toutes les images. Les Tunisiens ont été envoyés en prison, tandis que les autres ont été autorisés à repartir librement.

Je n'arrive pas à me débarrasser des images que j'ai vues cette nuit-là. Je vois des enfants se noyer, leurs mères crier... Je n'arrive plus à dormir. Ma priorité est maintenant de trouver un moyen de fuir ce pays le plus rapidement possible ».

⁴² Le témoignage ci-dessous a déjà été publié par Alarm Phone (https://alarmphone.org/fr/2023/08/05/quandles-vies-ne-comptent-pas-temoignage-dune-personne-survivante/). Plusieurs vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux mentionnant l'attaque décrite par le témoin. Voir : https://twitter.com/karbai/status/1687448093837385728?s=46&t=PxqAnHFEdWrlv5rolyn0J

4. Conclusion

Les pratiques décrites dans les témoignages reproduits dans ce rapport dessinent les contours d'un **système d'interception en mer violent et meurtrier :** non-assistance, prélèvement du moteur, violences physiques, menace avec arme à feu, recours à des armes létales pour obliger les personnes à bord des embarcations à couper le moteur, recours à des manœuvres dangereuses provoquant le renversement des bateaux.

Mis en œuvre par les autorités tunisiennes, ce système s'inscrit dans le cadre des politiques d'externalisation que l'Union européenne et ses États membres ne cessent de renforcer pour tenter de verrouiller leurs frontières. Alors que les violations de droits perpétrés à l'encontre des personnes tentant de fuir la Tunisie s'intensifient et sont abondamment documentées depuis plusieurs années maintenant, les pays européens continuent à financer, former et équiper les gardes-côtes tunisiens, consolidant ainsi un régime de refoulement par procuration vers un pays qui vit actuellement une grave crise politique et économique et où les autorités ciblent à la fois leurs propres citoyen.ne.s et les citoyen.ne.s d'autres pays africains dans le but de les empêcher de partir coûte que coûte.

Alors que de son côté, le Président tunisien ne cesse de répéter dans des longues allocutions teintées de souverainisme que "jamais, la Tunisie n'acceptera de devenir le garde-frontière pour le compte de l'Union européenne", cette sous-traitance du contrôle migratoire est pourtant une réalité de plus en plus prégnante en Tunisie depuis son arrivée au pouvoir. L'adoption le 5 avril 2024 du Décret n° 2024-181, qui prévoit la création du "Centre national de coordination des opérations de recherche et de sauvetage maritimes" et la délimitation d'une zone de responsabilité tunisienne, représente un pas de plus fait dans cette direction, et fait craindre une **légitimation et normalisation des violences et violations de droit en mer.**

Bien que le nombre d'interceptions réalisées par les garde-côtes tunisiens ait considérablement augmenté ces dernières années, de nombreuses personnes continuent à emprunter cette route et à rejoindre les côtes européennes. Preuve, s'il en fallait encore, que ces politiques répressives n'atteignent pas leur but, mais ne font que déplacer les parcours migratoires et rendre la traversée plus dangereuse. Le "spectacle de la frontière"⁴³, à travers lequel les autorités étatiques mettent en scène une violence qui vise à dissuader la mobilité, n'aura pas réussi à décourager ces dizaines de milliers de personnes qui continuent courageusement à exercer leur liberté de mouvement.

Comme le montrent les témoignages recueillis dans ce rapport, ces voix qui, pour la plupart, sont invisibilisées et étouffées sont fondamentales à entendre pour dépasser l'image de « victimes » à laquelle les personnes exilées sont souvent réduites. Elles affirment leur

27

⁴³ https://www.opendemocracy.net/en/beyond-trafficking-and-slavery/border-spectacle-of-migrant-victimisation/

ténacité dans leur projet de mobilité, le courage dont elles font preuve en osant témoigner et en luttant pour que leurs droits soient respectés.

Coûteuses en vie humaines, les politiques migratoires ultra-sécuritaires que l'Union européenne met en œuvre à ses frontières avec la complicité de l'Etat tunisien, sont également en grande partie responsables de la montée fulgurante du racisme que l'on peut constater sur les deux rives de la Méditerranée. En associant les personnes migrantes à des criminelles et en perpétuant des inégalités structurelles, ces politiques nourrissent des discours de haine et la montée des populismes dans le Nord comme le Sud global. Le silence des organisations internationales présentes en Tunisie et censées protéger les personnes migrantes et réfugiés, telles que l'IOM et le HCR, face à cette montée d'attaques racistes et ces graves violations des droits est assourdissant.

Aux côtés de la société civile tunisienne et transnationale, Alarm Phone continuera à documenter les pratiques violentes des gardes-côtes tunisiens comme de toute autre autorité impliquée dans les interceptions et les refoulements en Méditerranée et les violations de droits en mer. Ensemble, nous dénonçons ce régime de contrôle répressif de la mobilité ainsi que les politiques d'externalisation qui les rendent possibles et les encouragent.



Photo: Alarm Phone